COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE

Membres présents :	Michel DEGTIAR, Gérard SICH, Jean Pierre FONTAINE, François CLEMENCET, Christian LOVATI, André SEGUIN, Denis VERNICHON, Jean Claude DOUHERET, Jacques BRULE.
Invité:	Yoann GUILLEMIN Animateur Technique Départemental
Excusés:	Julien BIEGANSKI, Dominique DANTIGNY, Régis FREY, Gérard PALDOF.
Absents:	

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18 heures 40, il remercie les membres présents.
Points de l'ordre du jour :

Infos Ligue

- **Refonte du championnat régional**

Le championnat régional sera complètement modifié en 2eme phase 2009-2010 sous la forme d'une poule de 8 équipes en Régionale 1, deux poules de 8 équipes en Régionale 2 et 3 poules de 8 équipes en Régionale 3.

- **Montée de 2 équipes de D1 en phase 1 et phase 2 vers la régionale**
- **Manque de JA**

Une amende forte est prévue mais plus d'amende sportive et aucune perte de points.

- **Féminines**

Gros débat sur la présence des féminines et le vote a donné le droit de jouer aux féminines en régionale de R1 à R3 sans aucune obligation particulière (le jeu en R1 reste conditionné par rapport à un nombre de points)

- **Tarifs**

Tarifs reconduits suivant la saison 2008/2009 mais calqués sur les augmentations fédérales pour prise en compte de l'inflation.

- **Critérium Fédéral**

4 tours sont prévus avec rétablissement du système de Montée / Descente entre départements et région et avec 2 montées par département et par tour pour la catégorie Elites Messieurs. Pour le 1er tour sont qualifiés les premiers de départemental du dernier tour de la saison en cours et une 2eme aux points critérium.
24 joueurs évolueront en R2 et 12 en R1

Infos CD71

- **Développement Clubs**

Un nouveau Club est né : Bresse Ping Tennis de Table situé à LOUHANS. Ce club va essayer de créer des antennes autour de Louhans / Châteaurenaud et la première sera l'actuel club de SAGY situé a quelques kilomètres. Un bureau a été constitué avec Christian Alix président, Wilmer Montanari et Samir Colombet vice-présidents (président actuel de SAGY), Patrick Blonde secrétaire, Annick Cuenot trésorière.

Wilmer Montanari a une grosse expérience de Tennis de Table derrière lui puisqu'il a été un grand joueur.
Ce nouveau club souhaite utiliser les services du CD71 pour des entrainements dirigés.
Les joueurs de SAGY allant jouer à Bresse Ping la commission sportive a donné un avis favorable pour que Bresse Ping intègre la D3 car Sagy avait gagné sa montée en D3.

VOTE : OUI à l'unanimité pour que Bresse Ping intègre la D3 à la place de SAGY.

Une trentaine de personnes jouent actuellement dans un foyer laique à MARISY / LA GUICHE et il y aurait une éventualité qu'ils intègrent le comité. Une action du président est en cours actuellement.

- **Développement des cours dans les prisons**

Un besoin existe actuellement et il est prévu de reprendre contact quand notre ATD sera titulaire du BE1, condition nécessaire pour proposer nos services.

Infos CNDS

Changement dans la procédure d'attribution des montants à l'intention des clubs. Le nombre de licences jeunes est pratiquement le seul facteur.
Attribution au niveau des clubs qui ont monté un dossier:
Comité : 4800 euros
TTHM, ST Remy, Sagy, Somme Loire et EPLR Charnay => pas de dossier et donc 0 euros
FC Gueugnon : dossier remis trop tard
Vaillante Autun, Saone Bresse et JS Ouroux = > 600 euros
Montchanin TT,
TTC Macon : En attente de réponse par rapport au Sport Emploi DDJS mais autrement 900 euros
Chagny TT => 900 euros
Chalon TT => 1000 euros
U.P.C.V => 1975 euros (contrat en cours)
Le Breuil => 1500 ou 1900 euros (contrat en cours)
TTC Montceau => 1900 euros

Le président insiste auprès des clubs que la subvention minimale est accordée pour tout club qui prend le temps de monter un dossier dans les temps et que le CD71 est prêt à conseiller les clubs pour leur constitution.

Point Licenciation

Remise de documents aux membres.
Actuellement le CD71 encore actuellement en tête des comités de Bourgogne a une avance en licences tradi par rapport à la fin de la saison dernière et un léger retard en licences promo. Des régularisations étant encore à faire il n'y a pas d'inquiétude à avoir par rapport à l'augmentation du nombre de licences.
L'ensemble de la Bourgogne est en hausse et la fédération essaye de battre son record historique.
Pas d'explication concrète de cette augmentation si ce n'est un temps particulièrement mauvais qui a peut être poussé les sportifs à rentrer dans les salles plutôt qu'à jouer dehors.

Point financier / Budget prévisionnel

Remise de documents aux membres pour élaboration du budget prévisionnel
.L'ATD utilisant son téléphone personnel il est décidé de faire un rattrapage sur ses frais téléphoniques à raison de 15 euros / mois.
Le tarif des licences reste identique à celui de l'an dernier
Avec le financement de l'emploi tremplin à 90%, le budget est à l'équilibre à 60680 euros mais avec une provision de 18380 euros pour les salaires futurs de l'ATD.

Nouveaux Projets règlement par la Commission Sportive

Grand Prix Jeunes : bonne activité cette année malgré un nombre faible d'équipes en Juniors.
Toujours 3 catégories -13 ans, -15ans et -18ans.
Décision de limiter les classements par catégories :
En début de phase 1 :
- moins de 750 points en catégorie -13 ans
- moins de 850 points en catégorie -15 ans

- moins de 1000 points en catégorie -18 ans
Lorsque les jeunes dépassent en début de saison la limite autorisée de leur catégorie, ils peuvent jouer dans une des catégories supérieures dans la mesure où ils sont sous la nouvelle limite. En 2ème phase ils peuvent jouer dans la même catégorie qu'en 1ere phase quelque soit la valeur du classement.

Les joueurs du pôle espoir ne sont pas autorisés à jouer en GPJ sauf les poussins et benjamins.

Grand Prix Détection :
- Faire un règlement afin d'expliquer les buts de la détection ainsi que les mécanismes de fonctionnement. Patrick Jacques avait fait une présentation du GPD et il peut être utile de repartir de ce document.
- Important : constituer un groupe de très jeunes joueurs: groupe des années 2003-2004 pour la saison 2009-2010.
- Lorsqu'un jeune réussit en GPD, il doit être détecté et sorti de cette compétition pour détecter d'autres talents.
- Les minimes filles ne pourront plus jouer en détection mais devront participer au GPJ.

Championnat par Equipes :
La commission sportive a voté pour un changement du nombre d'équipes par poule : passer à 8 équipes.
Le but de ce changement est de suivre la ligue et de prendre à terme un système pyramidal : 1 équipe en D1, 2 équipes en D2 puis à voir suivant le nombre d'équipes en D3 et D4.
D'autre part cela permet de jouer 7 journées sans avoir le système de play-off qui peut avoir des effets pervers : une équipe 1ere de sa poule peut ne pas monter en perdant le 2eme de la poule adverse.
VOTE : pour le changement à 8 équipes par poule : 4 voies Pour, 4 voies contre et 1 abstention. La voie du président comptant double en cas d'égalité et donc ce changement est rejeté.

Il est convenu d'en parler dans les clubs, de remonter les avis et de proposer cette modification à nouveau la saison prochaine.
Pour la saison 2009-2010, le 1er de poule monte systématiquement dans la division supérieure (pas de barrage contre le 2eme de la poule adverse) et il y a donc 2 montées de D1 vers la régionale 3.

Les feuilles de matches qui sont envoyées par e-mail n'auront plus besoin d'être envoyées par courrier à la condition suivante :
L'e-mail doit être adressé à Jacques BRULE, au correspondant du club adverse ainsi qu'au CD71 qui gardera la FM. Les feuilles de matches signées devront être gardées jusqu 'au 1 Juillet de la saison prochaine en cas de réclamation.

Calendrier :
Une proposition de calendrier est remise et les dates sont validées.
Seules les dates de GPJ et GPD peuvent garder une certaine souplesse (samedi ou dimanche) en fonction de 2 critères : disponibilité de la salle et disponibilité des JA.

Projet Promo Critérium Fédéral :
Michel Degtiar propose de réduire de 5 euros la cotisation CF aux joueurs de GPJ afin d'encourager les joueurs de GPJ à s'inscrire.
La déduction ne semble pas suffisante pour avoir un effet réel et le mal semble plus profond car actuellement CF est assimilé à une compétition pour l'élite et GPJ : joueurs non élites.
D'autre part, cette réduction suppose une gestion lourde ensuite des inscriptions.
Il est convenu qu'une réunion spécifique afin de trouver des moyens pour inciter les joueurs à plus s'inscrire en CF devrait être faite.

Préparation assemblée générale / rapports :
L'AG a lieu le 26 Juin au Breuil Salle Montvaltin.
Les rapports de commission doivent impérativement être rendus avant le 22 Juin.

La séance est levée à 22 heures 30.
Un pot est ensuite offert par André SEGUIN pour fêter l'obtention récente du diplôme d'arbitre national.

Le secrétaire de séance

François CLEMENCET